

La précarité : ça suffit !

Le saviez-vous ?

Chaque jour 500 auxiliaires, plus de 120 « contractuels » et 40 « emplois d'avenir » travaillent à la Mairie de Nantes pour rendre le service public à la population.

Vous nous croisez tous les jours dans nos missions et nous pensons mériter la dignité au même titre que nos collègues. Nous en avons marre de ne pas savoir de quoi demain sera fait. Nous voulons un véritable statut nous garantissant un emploi correctement rémunéré qui nous permette de vivre et de nous projeter vers l'avenir.

La fin de la précarité, c'est maintenant ?

Sarkozy avait fait voter une loi dite de résorption de la précarité dans la fonction publique. Cette loi est largement insuffisante pour résorber durablement cette précarité. Un gouvernement de gauche ne devrait-il pas pouvoir faire mieux pour améliorer le sort des salariés précaires ?

Qui plus est, la Mairie de Nantes se targue d'une interprétation rigide de la loi pour justifier son manque de volonté à titulariser les précaires, alors que des solutions légales avancées par la CGT sont possibles dès maintenant.

Des actes, pas des discours !

La Ville de Nantes, ville du premier ministre, se dit exemplaire en matière de dialogue social et de traitement de ses salariés. Seulement, malgré les nombreuses alertes et interpellations de la CGT, la situation est totalement bloquée, l'administration refusant toute avancée.

Derrière la vitrine, il y a des êtres humains avec des familles qui vivent mal leur situation précaire. Certains, pourtant appréciés dans leur travail, sont déjà au chômage après des années de service rendus aux usagers.

Nous ne sommes pas corvéables à merci et puis bons à jeter. Maintenant, il est temps d'agir pour mettre un terme à ses situations. C'est juste une question de volonté politique.

Pour la titularisation de tous les précaires sans perte de salaire !

Nous appelons l'ensemble du personnel de la Ville (titulaires et non-titulaires) à nous soutenir le vendredi 28 juin 2013 à 12h00 devant les grilles de la mairie

Un préavis de grève de 0h00 à 24h00 a été déposé par la CGT